

**Accompagnement à l'élaboration d'une stratégie de
responsabilité sociétale en cohérence avec les valeurs portées par
l'association - Étape de cadrage
Compte rendu du 1^{er} groupe de travail – 02/02/2021**

Personnes présentes

APSA

- François Tinland, Président
- Philippe Huelvan, Directeur Général
- Gaëlle Pionneau, Responsable QSE
- Marina Boissinot, Responsable RH
- Fabrice David, Directeur Administratif et Financier
- Marie-Christine Rothureau, Assistante de Direction
- Laurent Le Jeune, Responsable maintenance
- Pierre-Yves Sauvaget, Directeur de l'Équipe relais Handicap Rare
- Sonja Van de Molengraft, Directrice du CRESAM
- Christine Michon, Directrice du Pôle Enfants
- Claudine Berthault, future ex-Directrice du Pôle Services
- Vincent Huet, Directeur du Pôle Services
- Frédéric Poupard, Directeur du Pôle Adultes

VYV

- Laure-Marine Jeannel, Directrice du Développement Durable, Vyv3
- Pierre-François Szczech, conseiller du président, Groupe Vyv

Les Petites Rivières

- Anne-Cécile Denis, co-fondatrice
- Sébastien Lévrier, co-fondateur

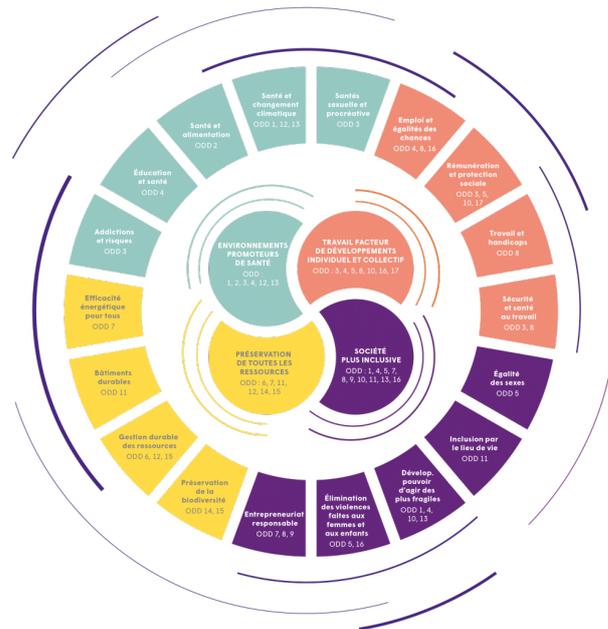
Introduction

FRANÇOIS TINLAND : rappelle avant de lancer le groupe de travail que la responsabilité sociétale fait partie du projet associatif de l'APSA, qu'il est ravi de le constater et de pouvoir le relayer. Il souligne que si cette démarche n'y figurait pas, il l'aurait lancée lui-même, dans l'objectif notamment de travailler sur l'empreinte environnementale des 13 établissements et de ses 400 salariés. Dans un contexte de crises multiples (Covid-19, climat, environnement...), chacun à son niveau doit être une « petite rivière » pour que le futur des enfants soit « le moins dégradé » possible. La responsabilité sociétale consiste à mieux maîtriser son impact sur la société. Si par nature l'APSA a une mission forte liée à la santé et à l'accompagnement, il n'en demeure pas moins que d'autres leviers sont à activer pour s'engager en matière de développement durable vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes (organismes de tutelle, fournisseurs, familles, etc.). La problématique à traiter est : est-ce qu'on respecte et contribue à la durabilité de l'éco-système sociétal ? Il estime que la RSE sera contraignante dans les années à venir, et qu'il s'agit plutôt d'en faire une opportunité dès à présent et de prendre les devants. C'est une démarche stratégique dans les rapports entretenus avec la tutelle. Il s'agit également d'un enjeu d'image pour promouvoir l'APSA en tant qu'organisation où il fait bon vivre, où on communique, où co-construit. Il conclut l'introduction en indiquant qu'il est dans son rôle de Président : il prépare l'avenir.

PHILIPPE HUELVAN : rappelle quelques précautions d'usage quant aux attentes du groupe de travail. Il s'agit de ressortir avec une définition commune de la RSE (« démystifier les termes ») et de co-construire la feuille de route ainsi que la méthodologie. Il précise que lorsque Les Petites Rivières ira sur le terrain à la rencontre des équipes, il faudra que tout le monde soit au même niveau d'information et d'implication et que tout le monde sache ce qu'il a à faire individuellement et collectivement. Deux autres groupes de travail seront menés, l'un sur l'implication des personnes en situation de handicap, l'autre sur la préparation de la phase « immersion ».

GAELLE PIONNEAU : précise qu'elle est très heureuse de pouvoir contribuer activement à la démarche et qu'elle sera la pilote, en interne, de la démarche.

LAURE-MARINE JEANNEL : indique qu'une démarche globale de développement durable et d'accompagnement des établissements de Vyv3 a été mise en œuvre, et que l'objectif est que la démarche nationale et celle entreprise au niveau de l'APSA puissent se nourrir l'une et l'autre. Elle veillera à capitaliser les enseignements de la démarche lancée par l'APSA pour les partager avec les autres entités. Elle souhaite faciliter la bonne coordination avec les engagements plus transverses, qui vont être ceux de Vyv3 et plus largement du Groupe Vyv, pour aller dans le même sens. Elle indique que le Groupe Vyv a mis en place 4 axes de mobilisation en faveur du développement durable, corrélés aux objectifs du développement durable : la préservation de toutes les ressources, une société plus inclusive, le travail comme facteur de développement individuel et collectif, les environnements promoteurs de santé. 4 thématiques ont déjà été engagées concrètement : la sécurité/santé au travail, la gestion durable des ressources, l'inclusion dans le lieu de vie (portant essentiellement sur les problématiques du maintien à domicile des patients) et le travail et le handicap, concernant plus particulièrement les filières métiers de Vyv3. Elle insiste sur le fait que développer une démarche RSE permet de travailler sur la pérennité des organisations.



Stratégie RSE du Groupe Vyv

ANNE-CÉCILE DENIS : souligne que des points de convergence existeront avec la démarche du Groupe Vyv du fait notamment d'un référentiel commun : les Objectifs du Développement Durable. Chaque stratégie a toutefois ses spécificités en lien avec les enjeux stratégiques et la culture de l'organisation. Il faudra notamment travailler sur les mots et les priorités.

FRÉDÉRIC POUPARD : souligne que la RSE est dans l'actualité et qu'il s'agit d'une démarche utile, qu'il faut comprendre, qu'il ne s'agit pas de « quelque chose qui se passe en dehors de notre organisation ».

FRANÇOIS TINLAND : affirme que la période est propice au « mieux-disant » et que les partenaires et financeurs demanderont forcément, dans les prochains CPOM, un engagement dans le développement durable, et qu'il faudra démontrer l'impact que l'on a sur l'emploi local.

PHILIPPE HUELVAN : indique qu'un raccourci serait de dire que l'APSA est déjà dans la RSE puisqu'elle est dans le social. Il précise qu'il y a certainement « une face cachée de l'iceberg » et que du chemin reste à parcourir. Il ne faut pas se satisfaire de la nature même des actions de l'APSA et il faudra qu'il en soit composé de plus en plus avec des injonctions contradictoires. Il cite l'exemple des achats responsables, sur lesquels il est demandé d'être plus responsable tout en cherchant à faire des économies.

PIERRE-FRANÇOIS SZCZECH : précise que les structures de l'ESS et les entreprises en démarche de RSE se sont regardées historiquement en « chiens de faïence », mais que ces acteurs peuvent s'inspirer mutuellement. Il est toutefois demandé à l'ESS d'être de plus en plus dans cette logique de RSE, avec des notions émergentes comme les objectifs de résultats, la mesure d'impact ou encore le retour sur investissement social. Le développement durable permet d'établir une démarche d'amélioration continue des pratiques et de valorisation d'un « discours de la preuve » dans un cadre structuré et intelligible grâce à des référentiels spécifiques.

PHILIPPE HUELVAN : rappelle qu'il faudra trouver les bons relais en interne pour qu'ils soient « ambassadeurs » de la démarche, et que le temps sera pris pour faire les choses correctement, avec une zone d'atterrissage prévue en octobre prochain. Il s'agira aussi de prendre en compte l'articulation entre la démarche de développement durable et l'évaluation interne menée en parallèle, pour mobiliser les équipes au bon moment. Il souhaite aussi que le soutien de Vyv3 arrive de manière appropriée dans le temps, notamment en termes de communication.

Un participant se questionne à ce propos sur l'imbrication entre la phase diagnostic de la démarche de développement durable et celle menée actuellement sur le confinement.

ANNE-CÉCILE DENIS : précise que Les Petites Rivières prendront en compte les éléments qui ressortent du diagnostic Covid-19 afin d'éviter les redondances, notamment dans le questionnaire en ligne.

GAELE PIONNEAU : rappelle le mode de pilotage stratégique de la démarche via ce comité de direction élargi, mais précise que les services et les professionnels de l'APSA doivent être impliqués dès la phase de cadrage de la mission, et à court terme notamment dans le groupe de travail portant sur l'implication des personnes en situation de handicap. Il faudra également veiller avant le lancement opérationnel de l'accompagnement à mettre en place un comité plus technique et opérationnel.

FRANÇOIS TINLAND : souhaite que la démarche irrigue l'ensemble des professionnels de l'association : directeurs de services, de pôles, chefs de services, professionnels, personnes en situation de handicap mais également agents techniques. Il faut que chacun ait connaissance de la démarche, et il conviendra de s'interroger sur les supports de communication les plus adaptés selon les cibles.

Présentation de la RSE et des objectifs de développement

SÉBASTIEN LÉVRIER présente les différentes définitions et notions à connaître autour du développement durable. Pour plus de précisions, se référer au support de présentation.

Un quiz via l'outil Kahoot est ensuite proposé aux participants du groupe de travail pour mesurer les enseignements qu'ils en retirent et qui pourra également servir lors d'animations avec les équipes. Ci-après le bilan du quiz.

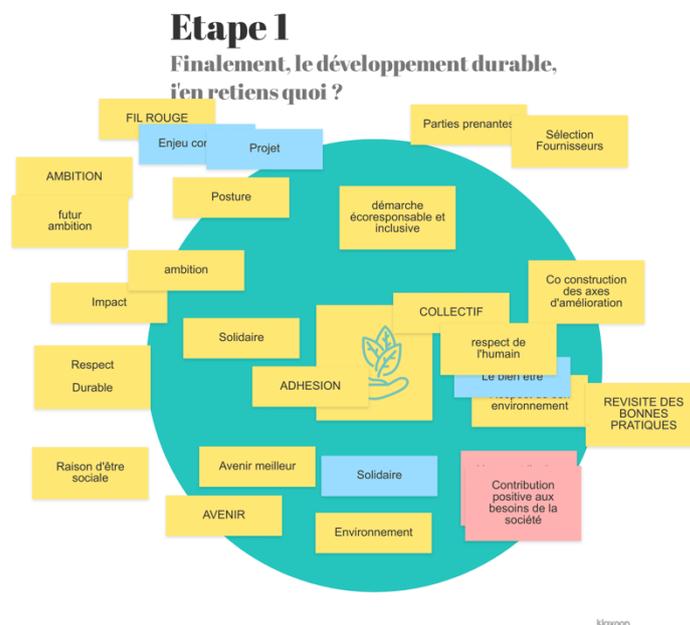
Question	Type	Correct/incorrect
1 Que signifie le terme RSE ?	Quiz	85%
2 Responsabilité Sociale des Entreprises	Slide	🔗
3 Quand le mot "développement durable" a-t-il été utilisé pour la 1re fois ?	Quiz	92%
4 Apparition du terme développement durable	Slide	🔗
5 Combien d'objectifs de développement durable a formalisé l'ONU ?	Quiz	100%
6 Les objectifs du développement durable	Slide	🔗
7 Parmi cette liste, quels sont les enjeux qui sont aussi des objectifs du développement durable ?	Quiz	23%
8 Les objectifs du développement durable	Slide	🔗
9 De quel objectif de développement durable s'agit-il ?	Quiz	85%
10 Complétez l'objectif de développement durable n°13 : mesures relatives à la lutte contre...	Quiz	38%
11 le réchauffement climatique	Slide	🔗
12 Il reste 9 ans pour avancer sur la réalisation des objectifs de développement durable	Quiz	77%
13 C'est vrai !	Slide	🔗
14 L'APSA peut s'engager dans la mise en oeuvre des objectifs de développement durable	Quiz	85%
15 Bien sûr : "think global, act local" !	Slide	🔗

Présentation et enrichissement de la démarche d'accompagnement

ANNE-CÉCILE DENIS présente les 3 grandes étapes envisagées pour accompagner l'APSA dans l'élaboration de sa stratégie RSE : diagnostic, co-construction, appui à la mise en œuvre. Pour avoir le détail de ces phases, se référer au support de présentation.

Un atelier KLAXOON est ensuite proposé aux participants pour questionner et enrichir cette méthodologie d'accompagnement.

A la question « *Finally, le développement durable, j'en retiens quoi ?* », les participants donnent les mots suivants :



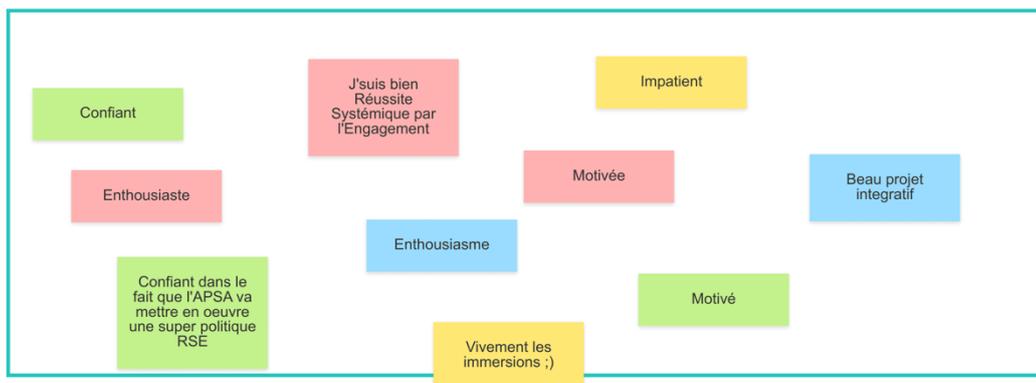
Concernant la démarche, les participants mentionnent les éléments suivants :

Clés de réussite	Points de vigilance
Communiquer à l'ensemble des équipes (x2)	Adapter la communication aux acteurs
Adopter une démarche participative	Implication des personnes en situation de handicap
Faire le lien avec la démarche Vyv	Ne doit pas être un projet de plus mais doit être s'intégrer aux projets existants
Importance du rôle des ambassadeurs (compter sur le volontariat, sur des personnes sensibles à ces sujets)	Pérennité de la démarche
Faire le lien avec le parcours de vie des personnes en situation de handicap	Trop d'idées et pas assez d'actions concrètes
Importance du rôle du comité de pilotage	Résistance au changement

Ils souhaitent que les éléments suivants soient intégrés à la démarche :

- Prendre le temps de **bien sensibiliser l'ensemble des équipes aux enjeux de développement durable et aux ODD**
 - o Proposer un webinaire avec quiz ?
 - o Lancer un défi par site (exemple « identifier une bonne pratique / une pratique à améliorer » pour lancer une dynamique collective ?
- **Communiquer très régulièrement tout au long du projet**, au fil de l'eau (via une newsletter par exemple)
- **Valoriser les bonnes pratiques**, les initiatives innovantes (via des interviews, des vidéos...)
- **Bien s'articuler avec Vyv** en termes de communication et s'inspirer des pratiques partagées au niveau du groupe
- Au besoin, pour réfléchir sur un ODD en particulier ou un sous-ensemble d'actions, **mettre en place des groupes de travail inter-établissements**

L'état d'esprit des participants au sortir de la réunion :



Points à retenir de ce 1^{er} groupe de travail :

- Mettre en place **une gouvernance de projet efficiente et participative** :
 - Le Comité de Direction pour des points à chaque grand jalon du projet
 - Un Comité de Pilotage pour le suivi plus opérationnel du projet et incluant des personnes expertes sur l'implication des personnes en situation de handicap
 - Des Ambassadeurs RSE identifiés pour leur appétence en matière de RSE et qui pourront constituer ensuite une communauté à animer pour la mise en œuvre des actions

- Soigner **la communication à l'ensemble des équipes** :
 - Sensibilisation aux enjeux et aux ODD
 - Communication sur le projet et les avancées du projet
 - Mise en valeur des bonnes pratiques

- Garantir **une démarche la plus participative possible**, incluant donc les personnes en situation de handicap

Points à aborder lors du 2^{ème} groupe de travail le 23 février :

- Présenter la V2 de la méthodologie intégrant les éléments vus lors du 1^{er} groupe de travail
- Faire un focus sur la communication auprès des équipes, notamment l'étape de sensibilisation en amont
- Clarifier la gouvernance du projet et notamment la composition et le rôle du comité de pilotage
- Co-construire une stratégie d'implication des personnes en situation de handicap